

l'échO des Climats

LE JOURNAL DE LA MOBILISATION POUR LA CANDIDATURE AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

N°2
FÉVRIER 2014

p/3

Une organisation
en ordre de marche

p/4,5,6,7

Préserver, développer, transmettre
Les Climats en actions

p/8

Les rendez-vous
2014



“ Le soleil
se lève !

PAR BERNARD PIVOT,
PRÉSIDENT DU COMITÉ DE SOUTIEN

Eureka ! Le dossier des Climats de Bourgogne a été approuvé, accepté, validé, estampillé par la ministre de la Culture. L'horizon s'éclaire, le ciel bleuit, le soleil se lève, la météo tourne au beau. Les Climats sont maintenant officiellement installés à Paris. Ils ont pignon sur rue. Ils ont rendez-vous à l'Unesco. Je les connais bien, les Climats, ils se présenteront dans l'ordre qui est le leur depuis des siècles, célèbres ou peu connus, fiers et modestes, tous historiques, millésimés, culturels. Ils vont gagner. Quoi ? Ils vont gagner la sympathie, l'admiration et le prestigieux label de l'Unesco... ☺



La dernière ligne droite !

PAR AUBERT DE VILLAINÉ,
PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION POUR L'INSCRIPTION DES CLIMATS
DU VIGNOBLE DE BOURGOGNE AU PATRIMOINE MONDIAL

Comme vous le savez, la bonne nouvelle est désormais officielle : le dossier des Climats du vignoble de Bourgogne a été formellement déposé par la ministre de la Culture et de la Communication, Madame Aurélie Filippetti, auprès de l'Unesco.

Nous étions certes confiants, mais nous sommes très heureux de cette reconnaissance officielle de la qualité de notre dossier, qui peut désormais entrer dans sa phase d'instruction formelle au niveau international.

Je tiens à souligner que nous n'en serions pas là sans le soutien indéfectible de toutes les parties prenantes à ce magnifique projet, les scientifiques, les professionnels de la viticulture, les élus, les techniciens, les habitants... que je remercie du fond du cœur. C'est le travail d'une équipe formidable ainsi que l'engagement de plus de 56 000 adhérents au comité de soutien qui se trouve aujourd'hui récompensés.

La candidature des Climats de Bourgogne va désormais faire l'objet d'une instruction par une équipe d'experts nommée par l'Unesco. Ils seront très attentifs au plan de gestion que nous proposons pour garantir son authenticité, son intégrité et sa transmission. Nous sommes sur un site vivant : il s'agit de maintenir un bon équilibre entre la préservation du patrimoine et le développement économique.

Le verdict de l'Unesco est attendu en juin 2015, à la 39^e session du Comité du Patrimoine mondial.

D'ici là, nous redoublerons d'enthousiasme et d'efforts pour démontrer que la Bourgogne mérite pleinement sa place sur la Liste du Patrimoine mondial !

Objectif 2015
UNESCO
Les Climats
du vignoble de Bourgogne





Les Climats de Bourgogne dialoguent avec les cultures du monde

En marche vers l'inscription à l'Unesco, les Climats se mobilisent pour partager et transmettre la valeur universelle du patrimoine agro-culturel qu'ils incarnent.

Les Climats de Bourgogne ne sont pas seulement à l'origine de la beauté des paysages et de la qualité des crus bourguignons. Ils sont aussi l'expression à la fois unique, particulière et universelle de la culture des terroirs.

« Notre conviction que les Climats de Bourgogne doivent trouver leur place au titre du Patrimoine mondial repose sur une idée simple : ces Climats forment un modèle agro-culturel d'excellence compris et partagé par de nombreux pays à travers le monde », résume Guillaume d'Angerville, Président délégué de l'association qui porte la candidature auprès de l'Unesco. Dynamiser les territoires et les terroirs en s'appuyant sur leur patrimoine agro-culturel et en le préservant durablement représente une réponse efficace aux menaces de standardisation et de perte d'identité.

Une notion de terroir commune

D'un bout à l'autre de la planète, si les mots changent, c'est la même notion de terroir qui s'exprime et qui réunit les peuples au travers des frontières.

La conviction que les Climats de Bourgogne peuvent et doivent « parler » à l'humanité s'illustre par les liens noués à l'international, qui s'intensifient tout au long de cette année 2014 : des échanges ont eu lieu en janvier avec les viticulteurs de Central Otago (Nouvelle-Zélande) autour du Pinot noir, Une coopération se concrétisera en mai avec les producteurs de thés de Chine de la Province du Fujian. Des rencontres sont prévues en septembre en Afrique du Sud autour de la protection juridique de produits de terroir. Enfin, un grand colloque international aura lieu en décembre, associant les représentants de sites agro-culturels du monde entier. Ce sera l'occasion de partager des expériences et d'apporter des éclairages sur la gestion patrimoniale des économies vivrières et l'importance des bénéfices associés à leur préservation et à leur valorisation.



LE COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL

L'inscription au Patrimoine mondial de l'Unesco, créée en 1972, vise à faire connaître et protéger des sites que l'organisation considère avoir une « Valeur Universelle Exceptionnelle » sur le plan culturel et/ou naturel. À ce jour, 981 sites ont été classés. Parmi les derniers en date : le mont Fuji (Japon) l'Etna (Italie), les paysages de rizières en terrasses du Yunnan (Chine), le centre d'Agadez (Niger) ou les forts du Rajasthan (Inde). La France compte 38 sites classés dont 3 en Bourgogne.

Au terme de l'instruction du dossier des Climats, c'est le Comité du Patrimoine mondial qui statuera sur l'inscription, lors de sa 39^e session en juin 2015. 21 pays y sont représentés : Algérie, Allemagne, Colombie, Croatie, Finlande, Inde, Jamaïque, Japon, Kazakhstan, Liban, Malaisie, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République de Corée, Sénégal, Serbie, Turquie, Vietnam.

+ whc.unesco.org/fr/list/

Les prochaines étapes

septembre 2014

Examen de la candidature des Climats par la visite des experts de l'Icomos, une organisation internationale non-gouvernementale de professionnels qui œuvre à la conservation des monuments et des sites historiques dans le monde.

mai-juin 2015

Les experts rendent leur rapport à l'État français.

été 2015

Tenue de la 39^e session du comité du Patrimoine mondial à Berlin, décision sur le classement des Climats de Bourgogne au titre du Patrimoine mondial.

Le monde politique et viticole parle des Climats

Transformer l'essai

La route est encore longue certes mais que de chemin déjà parcouru pour améliorer la connaissance, la protection et la mise en valeur de ce site culturel unique ! Il faut maintenant « transformer l'essai ». Je suis confiant : ensemble, pleinement engagés et réunis derrière ce projet fédérateur, nous réussirons à faire de notre ambition, la reconnaissance internationale des Climats comme Patrimoine de l'humanité, une réalité. »

ALAIN SUGUENOT
MAIRE DE BEAUNE, DÉPUTÉ DE LA CÔTE-D'OR

Vers le prochain pas

Depuis 2007, jamais notre conviction n'a été ébranlée : la Bourgogne viticole et ses paysages uniques sont à la hauteur des exigences de l'Unesco. Nous avons franchi une nouvelle étape, un nouveau pas vers notre but ultime à tous : les Climats de Bourgogne doivent être reconnus pour être protégés et continuer demain à être notre fierté. Ils sont notre culture. Nous sommes déjà en mouvement pour le prochain pas. »

CLAUDE CHEVALIER
PRÉSIDENT DU BUREAU INTERPROFESSIONNEL DES VINS DE BOURGOGNE

De la grandeur

Quand nous buvons du vin, nous buvons aussi des territoires. Imaginer sur une carte mais aussi dans son esprit et sur son palais le lieu-dit, le village, le vigneron, c'est une valeur unique que portent ces territoires bourguignons. C'est la primauté du local sur la mondialisation redoutée. Cette reconnaissance permettra de montrer au monde combien la lutte contre l'uniformisation permet de créer de la richesse mais aussi de la grandeur. »

FRANÇOIS PATRIAT
PRÉSIDENT DE LA RÉGION BOURGOGNE, SÉNATEUR DE LA CÔTE-D'OR

Une alchimie particulière

Les 1247 Climats de Bourgogne sont l'une des plus belles facettes de l'âme de notre département. Ce formidable patrimoine, mondialement apprécié pour sa beauté et la finesse de ses vins, est le fruit d'une alchimie particulière entre l'héritage d'une histoire millénaire, d'une terre bénie et d'un esprit transmis de générations en générations. Sa reconnaissance sera demain, j'espère, un très grand succès pour la Côte-d'Or. »

FRANÇOIS SAUVADET
PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT DE LA CÔTE-D'OR, DÉPUTÉ DE LA CÔTE-D'OR

Un élan que rien ne pourra arrêter

Pour la première fois, un vignoble pourrait être reconnu, protégé et valorisé pour sa complexité, son atypicité, ses valeurs culturelles, mais aussi sa capacité à fédérer des communes rurales et des grandes agglomérations... L'ensemble des acteurs de cette formidable aventure créent un élan que rien ne pourra arrêter afin que les Climats n'appartiennent pas qu'aux Bourguignons ou aux amateurs de Bourgogne, mais à l'Humanité tout entière. »

FRANÇOIS REBSAMEN
MAIRE DE DIJON, PRÉSIDENT DU GRAND DIJON, SÉNATEUR DE LA CÔTE-D'OR

Une chance extraordinaire

C'est un dossier emblématique et une chance extraordinaire pour la Bourgogne. Les services de l'État sont totalement investis dans ce dossier, en particulier sur la maîtrise de l'urbanisme, la préservation des paysages, le respect du patrimoine. Il faut démontrer que nous nous sommes donnés tous les moyens de protéger la valeur universelle de ce bien et que l'ensemble des acteurs se mobilise pour faire aboutir ce projet. »

PASCAL MAILHOS
PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE, PRÉFET DE CÔTE-D'OR



Gouvernance

Une organisation en ordre de marche

Après la signature de la Charte territoriale en avril 2011, les Climats se sont dotés, en octobre 2013, d'une Mission pour conduire la gestion du territoire. Elle réunit tous les acteurs dans une organisation politique et technique cohérente. Une avancée majeure qui constitue un atout clé pour l'inscription au Patrimoine mondial.



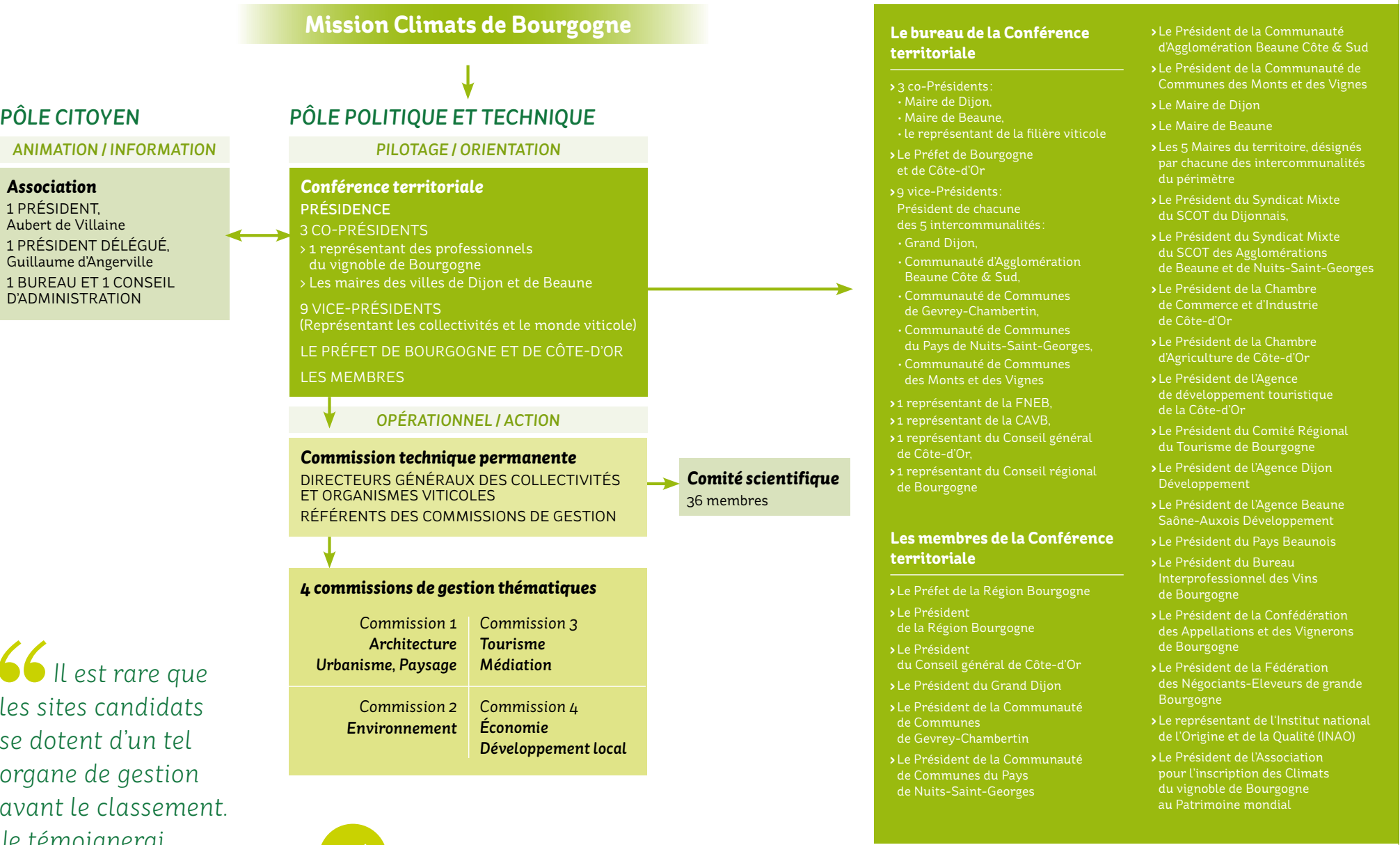
Débatte, concevoir, agir: les acteurs du territoire se sont structurés au sein d'une organisation à la fois politique et technique au service de la gestion du site. Cette organisation permet la coordination des différentes collectivités du territoire des Climats, couvrant cinq intercommunalités et deux départements de la Région Bourgogne. Les différentes instances associent dans la concertation et la prise de décision un vaste panel de responsables locaux: élus, représentants de l'État, scientifiques, experts, professionnels du vin, du commerce, du tourisme et de la culture.

Une co-présidence élus-viticulture

Fait rare et témoignage de la volonté de construire une vision partagée en cohérence avec la réalité du site (les 40 communes de la zone centrale comprennent 85 % de terres viticoles), la Conférence territoriale est co-présidée par un représentant de la filière viticole et les maires de Dijon et Beaune. Le souhait est d'emporter l'adhésion la plus large possible des forces vives du territoire afin de pérenniser la démarche, et de garantir dans le temps l'intégrité du site.

Une Mission Climats

La Conférence territoriale, la Commission technique permanente et ses commissions thématiques constituent la Mission Climats de Bourgogne, laquelle s'appuie sur l'association des Climats, en charge d'animer et de promouvoir la candidature. Préserver, développer et transmettre, tels sont les objectifs du plan de gestion que porte la Mission des Climats.



Les Climats en actions

Préserver et valoriser
notre patrimoine
commun

De la même manière que chaque climat est unique, chaque ville et village de la Côte se distingue par un patrimoine naturel et bâti qui lui est propre. Pour le préserver, de nombreux outils existent, permettant de trouver le bon équilibre entre protection et développement.

Les études conduites dans le cadre de la candidature à l'Unesco ont fait apparaître la nécessité d'une protection «sur-mesure» à la hauteur de la richesse du paysage et du patrimoine bâti. Cet objectif peut être rempli grâce à une variété de dispositifs adaptés aux enjeux des différents sites ainsi qu'aux souhaits des communes et de leurs habitants. Il n'est pas question de mettre les paysages «sous cloche», ni de créer des villages-musées, mais d'assurer durablement l'authenticité d'un territoire «vivant». Les communes peuvent ainsi faire leur choix entre les différents outils et définir le niveau de protection souhaité, périmètre par périmètre.

Des règles claires et précises

Ces réglementations d'urbanisme sont établies par les élus, avec l'accompagnement et l'appui des services de l'État. Pascal Mailhos, préfet de Bourgogne et de Côte-d'Or explique: «ces outils donnent aux élus les moyens de protéger leur patrimoine. Ils peuvent certes imposer certaines contraintes mais ils leur permettent aussi et surtout de déterminer les perspectives pour leur territoire. Il ne s'agit pas d'empêcher tout développement de ce territoire, de le figer dans son état actuel, mais au contraire de lui permettre d'évoluer tout en valorisant ses atouts». Ces dispositifs conduisent également à la définition claire, précise et concertée des critères de conformité pour les projets de travaux ou d'aménagement.



Un curseur
de protection par zones

L'aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) permet de recenser de façon exhaustive le patrimoine communal et d'annoncer quelle sera la règle. Elle permet de préserver l'identité et la mémoire des lieux tout en donnant un cadre à son développement sur 10 à 15 ans. Chaque commune peut alors placer son curseur de protection par zones

OLIVIER CURT
ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE,
SERVICES TERRITORIAUX DE L'ARCHITECTURE
ET DU PATRIMOINE

UN PANORAMA DE DISPOSITIFS

PATRIMOINE BÂTI

LES AIRES DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (AVAP)
Créées en 2010, elles se basent sur une démarche consensuelle entre les élus locaux et l'État, la définition d'un périmètre «sur-mesure» et un cadre de prescriptions partagé. Les études pour leur mise en place peuvent être subventionnées à 50 % par la DRAC Bourgogne. Les services des agglomérations de Beaune et Dijon peuvent accompagner les communes dans leur démarche.
Contact
Olivier Curt, ABF
39, rue de la Vannerie, 21000 Dijon
Tél. 03 80 68 42 85
olivier.curt@culture.gouv.fr

LES PÉRIMÈTRES DE PROTECTION MODIFIÉS
Ils permettent d'adapter au cas par cas la zone de protection de 500 mètres autour des monuments historiques, en l'augmentant à certains endroits ou en la réduisant à d'autres.

PAYSAGES ET ESPACES NATURELS

LES SITES CLASSÉS «LOI 1930»
Ils garantissent la préservation de la qualité paysagère des espaces agricoles et naturels sur le long terme, sur la base de règles précises encadrant les projets de travaux. Les simples opérations d'entretien ne sont pas concernées.
Contact
Laurence Ruvilly, inspecteur des sites de Côte-d'Or
19 bis-21 boulevard Voltaire, 21000 Dijon
Tél. 03 45 83 22 13
Laurence.Ruvilly@developpement-durable.gouv.fr

L'AVAP: un outil remarquable

PIERRE-ALAIN VIELLARD
ÉLU DE LA COMMUNE DE SAINT-ROMAIN, EN CHARGE DE L'URBANISME

Jusqu'en 1999, la commune de Saint-Romain ne disposait d'aucun document d'urbanisme spécifique. Or notre préoccupation était de préserver les paysages et l'architecture qui caractérisent Saint-Romain et en font son charme, sa valeur culturelle, tout en prenant en compte les besoins des entreprises viticoles qui se sont bien développées. La commune a donc choisi de se placer en Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager devenue cette année Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine, AVAP. Il s'agit d'un outil remarquable, qui s'établit dans la concertation. Constituée d'un rapport de présentation (les objectifs) d'un règlement comprenant les prescriptions et d'un document graphique (les plans), l'AVAP permet de clarifier les rapports mairie-administrés dans le respect des règles établies et de faciliter la gestion du patrimoine bâti de la commune, tout en respectant les activités économiques. C'est au terme de cette réflexion qu'une zone d'activités hors village a été créée comprenant hangar communal de 1500 m² mis à la disposition des viticulteurs, dans le cadre de baux de longue durée.



LE FOND CLIMATS: POUR LE PETIT PATRIMOINE
Ce dispositif est une aide financière proposée par l'association des Climats en partenariat avec la Fondation du patrimoine, le Conseil Général de Côte-d'Or et le Pays Beaunois, en faveur de la restauration du bâti caractéristique de la Côte viticole et du patrimoine dit «vernaculaire»: murets, lavoirs, fours à pains, pigeonniers, puits, oratoires, porches. Ce fond est alimenté à hauteur de 60 000 € par an.
Appels à projets à télécharger sur le site
www.climats-bourgogne.com
Limite de dépôt des projets le 31 mars 2014



Visite à Chasselas (71).
Le maire présentant son choix de mise en place d'une AVAP sur son village.

Un rythme soutenu
d'événements

2013
JANVIER
Le cap des 50 000 soutiens à la candidature est franchi

FÉVRIER
Les Climats de Bourgogne au salon de l'Agriculture à Paris

Conférence: Les Climats de Bourgogne sont-ils vraiment exceptionnels? Par Yves Luginbühl, dans le cadre du cycle de conférences la Bourgogne viticole à Beaune

MARS
Parution des livrets pédagogiques à destination des enseignants

AVRIL
Rencontres et ateliers professionnels autour des Climats dans le cadre de la semaine du développement durable



Valorisation des paysages

Le site classé de la Côte de Beaune

Comme Château-Chalon ou Tain-l'Hermitage, la côte méridionale de Beaune fait partie des nombreux vignobles protégés par un site classé « loi 1930 ». Bilan 22 ans après le classement.

Déclenché par la perspective du développement d'un programme hôtelier au-dessus du vignoble de Meursault, le site classé de la Côte de Beaune a vu le jour en 1992. Jean-François Mestre, viticulteur de la Côte de Beaune, s'en félicite : « le site classé a donné conscience à une grande partie de la profession qu'il était important de le protéger pour assurer la typicité de nos vins et respecter notre environnement dans son ensemble. La menace d'un projet d'urbanisation sur le coteau ne peut plus arriver aujourd'hui, mais il est important de rester vigilant, en particulier pour la génération de vignerons à venir ». Le site classé représente aussi une aide souvent appréciée des maires, grâce au pouvoir de police que peut exercer l'État lorsque les travaux réalisés ne sont pas conformes aux autorisations délivrées.

100 % de réponses favorables

« Le site classé apporte un cadre salubre en particulier dans les petites communes qui ne disposent pas de documents d'urbanisme », observe Laurence Ruvilly, inspecteur des sites de Côte-d'Or à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal). Les services de l'État sont présents pour apporter un conseil personnalisé aux porteurs de projets de travaux, lors de permanences gratuites. Ainsi, en 2013, 100 % des dossiers de demande d'autorisation déposés dans le site classé de la Côte de Beaune ont reçu dans un délai maximum de 6 mois un avis favorable, contre 10 à 15 % de refus en moyenne au niveau national.

- **Permanences tous les mois, sur rendez-vous** • Service territorial Sud Est de la direction départementale des territoires : 6-8 rue Marie Favart, à Beaune.
- **Prochaines permanences, sur rendez-vous** • Les matinées des 20 février, 28 mars et 18 avril.
- **Contact** : 03 80 25 09 00.



VERS UN SITE CLASSÉ POUR LA CÔTE DE NUITS ?

Une démarche de classement est actuellement à l'étude sur le territoire de la Côte de Nuits. 19 communes sont engagées dans la réflexion : Beaune, Savigny-lès-Beaune, Echevonne, Magny-lès-Villers, Ladoix-Serrigny, Pernand-Vergelesses, Aloxe-Corton, une partie de Chorey-lès-Beaune, Nuits-Saint-Georges, Vosne-Romanée, Vougeot, Chambolle-Musigny, Morey-Saint-Denis, Gevrey-Chambertin, Brochon, Fixin, Couchey et Marsannay-la-Côte. Le classement pourrait être effectif en 2017, au terme d'une concertation étroite avec les communes et d'une enquête publique, permettant à chacun de s'exprimer sur le projet.



PAYSAGE DE CORTON : UNE ASSOCIATION QUI S'ACTIVE !

Regroupant une quarantaine de domaines viticoles sur les communes d'Aloxe-Corton, Pernand-Vergelesses et Ladoix-Serrigny, l'association Paysages de Corton, en lien avec les collectivités territoriales, se mobilise pour préserver l'authenticité du paysage et la spécificité des terroirs de Corton. En 2013, 10 ruches ont été placées dans le coteau et plus d'une centaine d'arbres et de haies plantés. D'autres projets sont en cours, notamment pour valoriser l'offre de sentiers pédestres et faire découvrir les Climats au public.

Réduction des produits phytosanitaires

Les vignerons de Côte-d'Or « bons élèves »

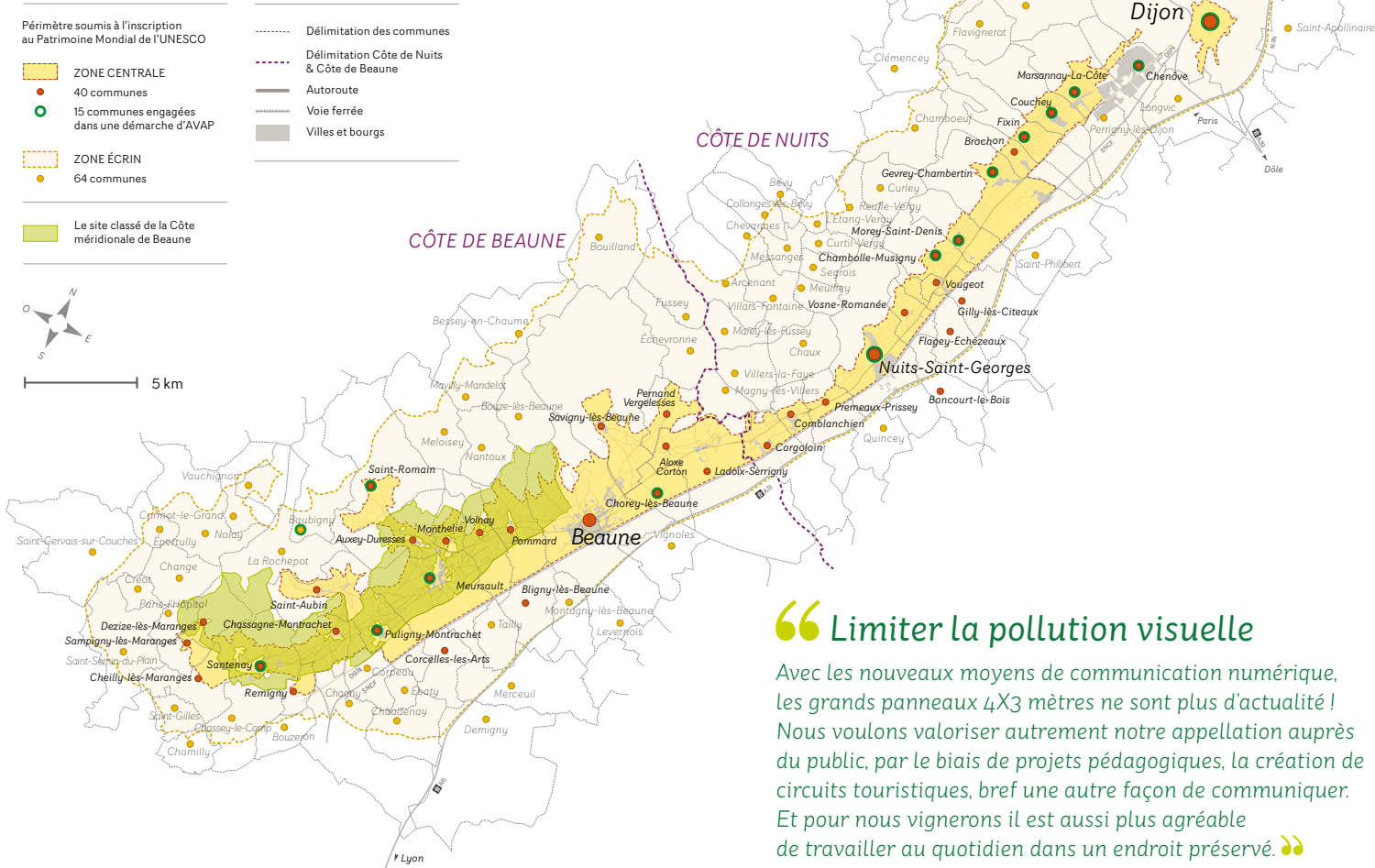
Sous l'impulsion de l'Agence de l'eau et de la Chambre d'Agriculture, les viticulteurs se sont fixés comme objectif de réduire les pollutions par les produits phytosanitaires grâce à la mise en place d'aires de lavage collectives.

« Depuis le début de l'opération, lancée en 2007, nous avons senti une vraie évolution des mentalités. Les échos positifs de la mise en place des premières aires de lavage à Meursault et à Volnay ont eu un effet boule de neige. Une dynamique confortée par un financement aidé à 80 % en moyenne par l'Agence de l'eau, le Conseil général de Côte-d'Or, le FEADER et au début la Région » confie Benoît Bazerolle, de la Chambre d'Agriculture.

« Sur les 1 000 exploitations de Côte-d'Or, 275 adhèrent déjà à une aire de lavage collective, qui seront complétées par 225 autres d'ici 2014. Notre objectif est d'avoir d'ici la fin 2015, 60 % des exploitations adhérentes au collectif et d'accompagner les autres exploitations en individuel ou en petit collectif, par exemple sur le territoire des Hautes-Côtes. Nous faisons partie des départements, à l'échelle nationale, les plus en avance sur le traitement des effluents. »

« La réflexion environnementale est de plus en plus présente chez les vignerons. La candidature des Climats à l'Unesco contribue à cet élan et cette motivation générale. »

- **Information** • Chambre d'agriculture de Côte-d'Or - Tél. 03 80 28 81 33
benoit.bazerolle@cote-dor.chambagri.fr



“ Limiter la pollution visuelle

Avec les nouveaux moyens de communication numérique, les grands panneaux 4X3 mètres ne sont plus d'actualité ! Nous voulons valoriser autrement notre appellation auprès du public, par le biais de projets pédagogiques, la création de circuits touristiques, bref une autre façon de communiquer. Et pour nous vignerons il est aussi plus agréable de travailler au quotidien dans un endroit préservé. ”

HERVÉ MUZARD, VITICULTEUR ET PRÉSIDENT DE L'ORGANISME DE DÉFENSE ET DE GESTION DE SANTENAY

115 panneaux publicitaires et pré-enseignes

en infraction ont été retirés depuis 2012 le long des routes départementales entre Dijon et Marsannay-la-Côte et entre Beaune et Nolay. La même opération aura lieu en 2014 entre Vougeot et Marsannay-la-Côte.

Les panneaux viticoles au musée

Conformément à la loi Grenelle II, une campagne de dépose des panneaux publicitaires viticoles en entrées de villages a été lancée l'an dernier. Témoins de l'histoire de la promotion des crus, ces panneaux iront rejoindre les collections du Musée du vin de Bourgogne, à Beaune.



Dépose ô combien emblématique des deux panneaux du village de Vosne-Romanée, le 27 mai 2013, pendant la semaine des Climats, à l'initiative du syndicat viticole de l'appellation.

Visite-découverte des villages avec le conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement	Assemblée générale de l'association	Lancement du concours photo « Si j'étais un climat ! »	Les Climats au French May à Hong Kong, prestigieux festival culturel français en Asie: Exposition photo des Climats, en collaboration avec la Région Bourgogne	Exposition « Les Climats c'est quoi ? » au musée de Nuits-Saint-Georges	Plus de 50 manifestations et 2000 personnes présentes dans le cadre de la semaine des Climats	Climats on the roc: spectacle son et lumière au cœur des carrières de Comblanchien, 4 500 personnes ont répondu présent !	Lancement de la Conférence territoriale	Présence à la 37 ^e session du Comité du Patrimoine mondial à Phnom Penh (Cambodge)
---	-------------------------------------	--	--	---	---	---	---	---

UNE INFORMATION SOUTENUE DES PROFESSIONNELS

En lien avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte-d'Or, les réunions de présentation et de sensibilisation à la candidature se poursuivent auprès des acteurs économiques du site, en particulier les professionnels du tourisme et les clubs d'entrepreneurs. En 2013, une cinquantaine de salariés des hôtels et offices du tourisme sont devenus ainsi des ambassadeurs des Climats afin de pouvoir mieux informer et orienter les visiteurs. Cette formation se poursuit en 2014, avec un développement auprès des restaurateurs.

20 à 30 %

C'EST L'AUGMENTATION MOYENNE
OBSERVÉE DE LA FRÉQUENTATION
TOURISTIQUE DES SITES APRÈS
LEUR INSCRIPTION AU PATRIMOINE
MONDIAL DE L'UNESCO.



IL EST ENCORE TEMPS DE CONCOURIR AU 1^{ER} TROPHÉE DES CLIMATS

En mai 2014, le 1^{er} trophée des Climats récompensera les plus belles initiatives menées par les acteurs économiques de Bourgogne pour défendre les valeurs des Climats, dans le domaine de l'écologie, l'architecture, la médiation, etc. Cet appel à projet est ouvert aux entreprises, commerçants, restaurateurs, hôteliers, viticulteurs, négociants, musées, associations, syndicats et clubs économiques. Les dossiers sont à déposer avant le 30 avril. **Inscriptions sur**

+ www.climats-bourgogne.com/fr/#/AppelProjets

Les Climats en actions

Mobiliser tous les acteurs du développement économique

L'ambition d'inscrire les Climats du vignoble de Bourgogne au Patrimoine mondial est une formidable opportunité pour les acteurs économiques de contribuer plus encore à la vitalité du territoire et à son attractivité. Leur implication et leur mobilisation sont essentielles. Focus sur les actions menées dans cette perspective !



Les rencontres techniques : partager les expériences

Grand rendez-vous réunissant professionnels, élus, experts et techniciens, les rencontres techniques, initiées par l'association ouvrent un espace de débat et d'échange au niveau local, national et international. Ces rencontres abordent les questions d'architecture, d'environnement,

de tourisme, d'aménagement du territoire, d'économie, de médiation. Chaque année, une thématique est explorée : la viticulture pour la première édition, en 2012, le tourisme en 2013. Plus de 150 personnes ont répondu présentes à chacune des éditions.

+ Consultez les vidéos en ligne sur www.climats-bourgogne.com

Actes des rencontres techniques 2013 à paraître au printemps

Le mécénat, un soutien vital

La candidature des Climats au Patrimoine mondial compte aujourd'hui plus de 80 entreprises ambadrices, mécènes et grands mécènes. Un soutien capital qui permet de penser et réaliser des projets ambitieux, et apporte à la candidature une résonance au niveau national et international. Lancée en septembre 2011, la campagne de mécénat soutient le déploiement des actions à plus de 50 %.

« L'essentiel est que chacun puisse apporter sa pierre à l'édifice. Le mécénat ne revêt pas uniquement un caractère financier. L'objectif est d'associer à la candidature le monde économique, dans toute sa diversité, pour qu'il y prenne une part active, chacun informant son réseau de sa démarche et son engagement », précise Guillaume d'Angerville, Président délégué de l'association.

Dans cette optique, la grille de mécénat a ouvert des nouvelles formes de soutien accessibles à toutes les bonnes volontés à partir de 150 €. L'entreprise donatrice bénéficie d'une déduction fiscale de 60 % du don.

+ Rejoignez le cercle des mécènes sur www.climats-bourgogne.com

Viticulture et développement durable

Comment transmettre son patrimoine viticole, mieux gérer l'énergie dans les chais ou réduire l'utilisation (et donc le coût) des produits phytosanitaires ? Les Climats se sont associés à l'Interprofession des vins de Bourgogne pour proposer chaque année, dans le cadre de la semaine du développement durable, un programme de rencontres et d'ateliers apportant une information concrète aux professionnels. Du 1^{er} au 7 avril 2014, cette série de rendez-vous abordera en particulier les questions sociales et patrimoniales.

Transmettre la richesse culturelle des Climats

La participation et l'enthousiasme de la population sont essentiels dans la démarche lancée auprès de l'Unesco: ils démontrent que ce projet est largement partagé par l'ensemble du territoire candidat et au-delà. Les Climats ont déjà posé de beaux jalons et les projets à venir seront l'occasion de donner à voir la mobilisation, en images!


Les Climats
Objectif **UNESCO 2015**
nous soutenons

PLUS DE
56 000
SOUTIENS!

Il s'agit de la plus importante mobilisation populaire pour une candidature d'un site français au Patrimoine mondial. Les bourguignons ont répondu massivement présent, mais les soutiens proviennent aussi des autres régions françaises (40 % des inscrits) et du monde entier! C'est un critère important lors de l'examen du dossier, rejoignez-les et diffusez l'information!

Inscription en ligne sur
+ www.climats-bourgogne.com

La semaine des Climats

Un temps fort, du 24 mai au 1^{er} juin 2014

Destinée à découvrir, comprendre et apprécier toute la richesse des Climats, la première édition avait réuni plus de 4500 participants dans la carrière de Comblanchien, lors de l'événement «Climats on the roc», et proposée plus de 50 événements sur tout le territoire. L'édition 2014 s'annonce avec l'exigence d'être encore plus attractive.

Une programmation faite avec vous!

Randonnées dans les vignes, expositions, conférences, dégustations... La programmation s'enrichira une fois encore des appels à projets que chacun pourra proposer. Des moyens renforcés seront prévus pour promouvoir la diversité des animations durant ces 9 jours.

Événement: «Les climats et moi»

Pour témoigner de la ferveur populaire autour de la candidature au Patrimoine mondial, une grande campagne sera lancée fin avril: «les Climats et moi». Habitants, soutiens, parrains, personnalités, toutes et tous êtes invités à matérialiser votre engagement sous forme d'un autoportrait. Chaque photo reflétera une personnalité, une expression, et véhiculera le message envoyé par les Climats bourguignons au monde.

Cette mosaïque de visages, de mains, une fois imprimée, permettra de créer une œuvre exceptionnelle, monumentale, collective et éphémère, à découvrir dans des lieux emblématiques des Climats. Les parrains des Climats, dont Bernard Pivot et Amélie Mauresmo, seront les premiers à prêter leur image pour soutenir cette campagne participative. À suivre...

LA SEMAINE DES CLIMATS AVEC VOUS!

Organisez un événement durant la semaine des Climats. Téléchargez l'appel à projet sur notre site

+ www.climats-bourgogne.com

Envoyez vos propositions avant le 10/03/2014.

Parmi les labellisés, une bourse de 1 000 € est accordée à 3 «prix du jury».



UN BEAU LIVRE SUR LES CLIMATS DE BOURGOGNE

Abondamment illustré par des images d'archives et les superbes photographies d'Armelle, Jean-Louis

Bernuy et Michel Joly, cet ouvrage emmène le lecteur à la découverte des Climats.

Ce beau livre, traduit en anglais, est un ambassadeur de la candidature au-delà de nos frontières.

Climats du vignoble de Bourgogne, un patrimoine millénaire exceptionnel, préface de Bernard Pivot, éditions Glénat. En librairies - 49 €



4 500 personnes réunies au cœur des Carrières de Comblanchien le 1^{er} juin 2013 pour un grand spectacle son et lumière.



LE JEUNE PUBLIC

LARGEMENT SENSIBILISÉ

Plus de 1 300 établissements scolaires et périscolaires ont été associés à la démarche de la candidature par le biais de livrets pédagogiques. Histoire, géographie, biologie, français, arts visuels: à travers chaque matière, les Climats de Bourgogne sont expliqués par des textes accessibles et scientifiques, agrémentés de propositions d'activités pratiques et ludiques. 50 mallettes sont également disponibles dans les centres de documentation pédagogique de Bourgogne et auprès de l'association. Sans oublier qu'un petit livre de 24 pages, dédié aux 6-12 ans a été édité. Il est disponible dans toutes les bonnes librairies.



20

C'EST LE NOMBRE DE «GREETERS» DE LA CÔTE VITICOLE. UN GREETER, C'EST UN HABITANT PASSIONNÉ D'HISTOIRE, DE RANDONNÉE, D'UN LIEU, D'UN SAVOIR-FAIRE, QUI TRANSMET SA PASSION ET SA CONNAISSANCE DES CLIMATS AUX VISITEURS EN TOUTE SIMPLICITÉ, GRATUITÉ ET CONVIVIALITÉ.

Retrouvez-les sur

+ www.bourguignondunjour.fr

Soirée mécénat des Climats «à la croisée de la culture et de l'économie» au musée des Beaux-Arts de Dijon

Dédicace par Bernard Pivot et Aubert de Villaine en avant-première de la sortie en librairies du livre «Climats du vignoble de Bourgogne, un patrimoine millénaire exceptionnel»

DÉCEMBRE

Lancement du Fonds Climats, à la Léproserie de Meursault

2^e rencontres techniques professionnelles: «Tourisme et Patrimoine mondial, des clés pour une réussite durable»

2014

JANVIER

Le 13, sélection de la candidature des Climats de Bourgogne à l'inscription au Patrimoine mondial de l'humanité par le gouvernement français et transmission du dossier à l'Unesco

Participation de l'association à la Saint-Vincent Tournante à Saint-Aubin

FÉVRIER

Échanges avec les viticulteurs de Central Otago, en Nouvelle-Zélande

Présentation de la candidature des Climats au salon de l'Agriculture de Paris

L'agenda des prochains rendez-vous



Comme le rappelle Aubert de Villaine, nous sommes dans la dernière ligne droite de la candidature des Climats au Patrimoine mondial. Tout, ou presque, se jouera d'ici début 2015. La participation et l'énergie déployée par l'ensemble des acteurs du territoire, sera décisive.



mars

Destination Chine

Lancement d'échanges et de coopération avec les terroirs à thé de la province du Fujian.



31 mars

Fonds Climats

Date limite de retour des projets de restauration du petit patrimoine de la Côte viticole dans le cadre du soutien financier du Fonds Climats.



1-7 avril

Viticulture durable

Nouvelle participation des Climats et des professionnels de la viticulture à la semaine du développement durable.



avril

Un nouveau site Internet

Mise en ligne du nouveau site internet des Climats de Bourgogne



24 mai-1^{er} juin

La semaine des Climats

Deuxième édition

Au cœur de ce grand rendez-vous festif «les Climats et moi» une exposition éphémère et monumentale d'autoportraits d'habitants.



mai

1^{er} trophée des Climats

Remise des prix récompensant les meilleures initiatives locales, nationales ou internationales de valorisation des Climats de Bourgogne



15-25 juin

Session du Comité du Patrimoine mondial (Qatar)

Présence de l'association des Climats à la 38^e session du Comité du Patrimoine mondial, à Doha, afin de rencontrer les représentants des 21 États membres et anticiper les ultimes étapes de la candidature.



20-21 septembre

Journées du Patrimoine

Les journées européennes du Patrimoine hissent les couleurs des Climats de Bourgogne lors des animations et de l'ouverture au public de lieux emblématiques.



septembre

Destination Afrique du Sud

Échanges autour de la protection juridique de produits de terroir avec le Cap Occidental, en Afrique du Sud.



automne

Venue des experts internationaux

Visite de terrain de l'expert de l'Ucomos, missionné par l'Unesco afin d'analyser la candidature des Climats au Patrimoine mondial.



31 octobre

11 novembre

Les Climats à la foire gastronomique de Dijon



16 novembre

Hospices de Beaune

Vente des vins des Hospices de Beaune



décembre

Colloque international

Lieu d'échanges et de rencontres, ce colloque réunira les représentants de sites du monde entier, qui comme les Climats de Bourgogne, sont à la fois des biens culturels et des lieux de développement économique.

l'échO des Climats

LE JOURNAL DE LA MOBILISATION POUR LA CANDIDATURE AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

Les Climats
du vignoble
de Bourgogne

Candidat officiel de la France au
Patrimoine mondial de l'UNESCO

Merci

à tous les mécènes qui soutiennent les Climats !

GRANDS MÉCÈNES FONDATEURS



GRANDS MÉCÈNES



MÉCÈNES GRAND CRU

/ Domaine de l'Arlot / Domaine Guy Roulot / Grand Vin Pte Ltd / Martel Ag St Gallen / Peter Maude Fine Wines /

MÉCÈNES 1^{ER} CRU

/ Alabeurthe Matériel Viti Vini / Association des restaurateurs indépendants du Pays Beaunois / Association du club des Chefs d'Entreprises de la Côte / Athenaeum de la Vigne et du Vin / Audit Gestion Conseil / AVS Communication / Chanson Père et Fils / Château de Puligny-Montrachet / Club Hôteliers Dijon Bourgogne / Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables de Bourgogne Franche-Comté / Corton André / Darchitectura / Domaine Antonin Guyon / Domaine Clos de la Chapelle / Domaine de l'Oiseau / Domaine de Montille / Domaine des Perdrix / Domaine Dujac / Domaine Georges Roumier / Domaine Jacques-Frédéric Mugnier / Domaine Michel Gros / Domaine Rossignol-Trapet / Domaines et Châteaux de Bourgogne réunis / Domaines Picard / Du soleil dans ma maison - Arts de la table / GDF Suez / Goedhuis & Co Fine Wine Merchants / Hôtels Bourgogne Qualité Groupe Central Hôtel / Hôtel Kyriad - Beaune / Hôtel Le Montrachet / Hôtel Philippe Le Bon - Restaurant Les Œnophiles / Info Saveurs éditions / Intermarché d'Auxonne - Société Laucel / Le Vin en direct / Les Pierres Bourguignonnes / Maîtres Gacon-Cartier et Camuset / Millésimes à la carte / Morandell International Ges.m.b.H. Wörl - Tirol / Mulot et Petitjean / My Little Vino / Olivier Leflaive Frères / Optic 2000 Padiou / Ordre des avocats de Dijon / Pépinières Guillaume / Proteor / Restaurant Les Climats / Rocamat Pierres Naturelles / Roger Martin / Rose Tramé / Scoliosis Research Society / SCP Jouffroy-Bertrand-Bonnotte Notaires / Screg Est / SETP Carrières de Comblanchien / Société des Carrières de Bourgogne / Structural / Tonnellerie Cavin / Tonnellerie François Frères / Tonnellerie Seguin-Moreau / Urgo Santé / Vinexport Vins Fins - Mouchonnat / Vinunic Ab / Wall Street Institute / Wilson Daniels /

AMBASSADEURS

/ Bourgogne Tourisme / Côte-d'Or Tourisme / Offices de Tourisme de Beaune Côte et Sud, Dijon et Pays de Nuits-Saint-Georges / CASDEN / Club des restaurateurs de Dijon - club culinaire Côte-d'Or / Confrérie des Chevaliers du Tastevin / Dijon Je T'Aime / Ferme Fruirouge / Foire Gastronomique - Congrexpo / Hospices civils de Beaune / Ikea Dijon / Lyonnaise des Eaux / Union des Commerçants Beaunois /

